



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du :	Jeudi 16 octobre 2025
À :	9h30 – FFF
Présidence :	M. Philippe DIALLO
Présents :	MMES. Pierrette BARROT, Pauline BLONDEAU (en visioconférence), Sabine BONNIN (en visioconférence), Elodie CROCQ, Pascale EVAIN, Nicole ISAC, Véronique LAINE, Elisabeth LOISEL, Charlotte LORGERE, Virginie MOLHO, Joëlle MONLOUIS, Aline RIERA et Hélène SCHRUB MM. Jean-Michel AULAS, Pierrick BERNARD-HERVE, Cédric BETTREMIEUX, Jean-François CHAPPELLIER, Claude DELFORGE, Alexandre GOUGNARD, Marc KELLER, Jean-Claude LEFRANC, Baptiste MALHERBE et Pascal PARENT
Absent :	M. Vincent LABRUNE
Assistent à la séance :	MMES. Camille EMIE et Caroline RONDET MM. Jean-François VILOTTE, Christophe DROUVROY, Hubert FOURNIER, Martin GUIVARC'H, Eric LATRONICO, Erwan LE PREVOST, Christophe PROUST et François VASSEUR

I. Approbation des procès-verbaux

1) Procès-verbaux du Comité Exécutif du 16 septembre, du 8 et du 13 octobre 2025

Le Comité Exécutif approuve les procès-verbaux de ses réunions du 16 septembre, du 8 et du 13 octobre 2025.

2) Procès-verbal du BELFA du 4 septembre 2025

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du BELFA du 4 septembre 2025.

3) Procès-verbal du CCPF du 8 octobre 2025

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du CCPF du 8 octobre 2025.

II. Informations du Président

1) Résultats des Sélections nationales – Calendrier international

Philippe DIALLO présente les résultats des sélections nationales (annexe 1). L'Equipe de France masculine a obtenu 4 points sur 6 possibles lors du rassemblement d'octobre et disputera un match décisif face à



l'Ukraine, le 13 novembre au Parc des Princes, pour la qualification à la Coupe du monde de la FIFA 2026. A cette occasion, une commémoration aura lieu en mémoire des attentats du 13 novembre 2025.

Marc KELLER revient sur les deux matchs remportés par l'Equipe de France Espoirs, avant un déplacement en Suisse le mois prochain.

Par ailleurs, le Comité Exécutif félicite la sélection nationale U20 pour avoir atteint les demi-finales de la Coupe du monde de sa catégorie. Cette performance a été réalisée malgré un contexte défavorable, l'organisation de la compétition partiellement en dehors des dates FIFA ayant conduit à de nombreuses absences. Cette nouvelle situation démontre le besoin d'échanger au niveau international sur le calendrier des compétitions de jeunes, afin d'assurer la compétitivité des sélections nationales.

Jean-Michel AULAS indique qu'une réunion s'est tenue avec le staff de l'Equipe de France Féminine, en vue de l'échéance importante du Final Four de la Ligue des Nations, qui se déroulera fin octobre.

Cédric BETTREMIEUX revient sur le déplacement de l'Equipe de France Futsal au Brésil, qui s'est soldé par une quatrième place pour leur première participation à la Coupe des Nations.

2) Nomination des représentants de la FFF au sein des commissions de la FIFA

Le Comité Exécutif félicite Philippe DIALLO, Jean-Michel AULAS et Hélène SCHRUB pour leur désignation au sein de commissions de la FIFA, respectivement dans la Commission des acteurs du football masculin, la Commission des acteurs du football féminin et la Commission juridique.

III. Affaires administratives

1) Plan d'aides aux territoires ultra-marins

Pascal PARENT présente un point d'étape sur le plan ultra-marin, souhaité par le Président Philippe DIALLO pour structurer et approfondir l'action fédérale en faveur de ces territoires. Ce plan s'inscrit dans la continuité des mesures d'urgence prises en 2025, dont un soutien exceptionnel aux ligues de la Réunion et de Mayotte à la suite d'événements climatiques et l'octroi de prêts fédéraux aux ligues de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique.

Le plan comporte 22 propositions dont certaines ont déjà été mises en œuvre, comme la création d'un Secrétariat Général à l'Outre-mer au sein de la FFF en janvier 2025. D'ordre institutionnel, sportif ou économique, elles visent à mieux prendre en compte les spécificités des territoires ultra-marins, développer l'attractivité de leur football, mais aussi renforcer et adapter leurs moyens financiers.

Le Comité Exécutif remercie Pascal PARENT pour cette présentation, qui fera l'objet d'échanges avec les Ligues ultra-marines en vue de la Conférence nationale du football, prévue le samedi 22 novembre.

En conclusion, Philippe DIALLO rappelle que l'action fédérale peut avoir un impact très important sur la cohésion sociale dans ces territoires. A titre d'exemple, il est ainsi rappelé que le CERFA peut se féliciter d'un taux d'admission de 100% au baccalauréat et contribue donc à accompagner ses jeunes pensionnaires dans leur formation sportive, mais aussi scolaire et professionnelle.

2) Organisation de l'Assemblée Fédérale de juin 2026

Suite à l'appel à candidatures ouvert aux Ligues le 17 septembre dernier, le Comité Exécutif approuve la co-organisation de l'Assemblée Fédérale de juin 2026 à la Ligue Corse de Football.

L'Assemblée Fédérale aura lieu le samedi 6 juin 2026 à Ajaccio.



3) Point d'étape relatif au Centre Fédéral de l'Innovation et de la Recherche

Virginie MOLHO et Caroline RONDET présentent un point d'étape sur le processus de création d'une Direction Innovation & Recherche au sein de la FFF.

Sa feuille de route s'oriente autour de trois axes :

- Performance sportive : développer des leviers de performance grâce à l'IA, la data, des outils digitaux innovants, un matériel technologique de pointe et des travaux de recherche
- Ecosystème fédéral et impact sociétal : développer des services sur mesure pour répondre aux besoins des parties prenantes (licenciés, clubs, instances...) et réaliser des projets de recherche au service des enjeux sociétaux
- Rayonnement et diversification des revenus : identifier des opportunités de développement de projets innovants pour développer les revenus de la Fédération et faire rayonner l'Innovation et la Recherche

En parallèle, trois chantiers prioritaires transverses ont été identifiés pour servir efficacement les actions de la Fédération :

- Data (gouvernance et valorisation) : une feuille de route sera formalisée à horizon mars 2026 pour mieux maîtriser, exploiter et protéger la donnée fédérale
- Intelligence artificielle : étudier le déploiement d'outils basés sur l'intelligence artificielle pour renforcer l'efficacité opérationnelle de la Fédération
- Mobilisation de l'écosystème externe

Afin d'assurer le déploiement de ces travaux, une Direction Innovation & Recherche sera créée en janvier 2026 au sein de la FFF. Elle se structurera progressivement sur 3 ans autour d'une équipe dédiée, basée au siège de Grenelle et au Centre National du Football.

Le Comité Exécutif remercie Virginie MOLHO & Caroline RONDET pour leur présentation et rappelle son attachement à faire de la FFF un modèle d'excellence au niveau de la data et de son exploitation. Un intérêt particulier est apporté aux enjeux de performance sportive, l'innovation devant contribuer à l'excellence des sélections nationales et de la formation française, dans un contexte où de nombreuses nations investissent massivement pour disposer de technologies de pointe.

4) Licence UEFA Club 2026/2027

Le Comité Exécutif approuve la modification du Règlement national d'octroi de la Licence UEFA Club (annexe 2).

5) Appel à projets destiné aux clubs de D3 féminine

Aline RIERA et Christophe DROUVROY présentent une proposition de reconduction de l'appel à projets initié en cette saison 2025/2026 pour accompagner la structuration des clubs de D3 féminine.

Le Comité Exécutif approuve le lancement de cet appel à projets. Les clubs de D3 féminine, hors réserves professionnelles, seront invités à présenter un projet de formation de leur staff technique ou de suivi médical de leurs joueuses. Les candidatures seront ensuite évaluées par la Direction des Compétitions Nationales pour déterminer si le projet présenté est éligible au versement d'une aide de 5 000€.



6) Parc forestier du Centre National du Football (CNF)

Eric LATRONICO présente au Comité Exécutif un point d'information sur le parc forestier du CNF. A la suite d'aléas climatiques et de la chute de plusieurs arbres, un audit a été mené afin d'évaluer les risques pour la sécurité du site.

Cet audit a conclu que 260 arbres devaient être abattus sur une période de 12 mois, notamment à proximité des axes de passage du public. L'abattage représentant 0,02% des arbres sur la surface auditée, cette intervention n'aura pas d'impact visuel pour les visiteurs du site.

Accompagné par un expert forestier, le Centre National du Football conservera le bois des arbres sur site pour le bien-être de la forêt.

Le budget de l'opération est estimé à 250k€, obtenus par la réallocation de certains postes pour la saison 2025/2026 puis par une provision dédiée dans le budget de la saison 2026/2027.

7) Présentation du « Projet Club »

Pauline BLONDEAU présente un point d'étape sur la réflexion engagée autour du « Projet Club » pour permettre à l'ensemble des clubs FFF de structurer leur activité autour d'un projet adapté à leurs enjeux et spécificités.

Aujourd'hui, 2 200 clubs disposent d'un ou plusieurs labels proposés par la FFF. Ces labels étant en majorité obtenus par des clubs de plus de 240 licenciés, il est proposé d'inverser la philosophie d'accompagnement des clubs en incitant d'abord à l'élaboration d'un projet club pour toucher un maximum de structures, avant d'adopter une logique de valorisation par les labels, ces derniers devant rester un gage de qualité pour les clubs accomplissant d'importants efforts de structuration.

Dès cette saison 2025/2026, un test est mené dans 12 Districts pilotes pour évaluer le nouveau processus d'accompagnement au « Projet Club ». L'objectif est de généraliser cet accompagnement à partir de septembre 2026, date à laquelle le processus renouvelé de labellisation serait expérimenté dans les 12 Districts pilotes. Le dispositif global, avec la mise en place d'un nouveau Label Fédéral à horizon janvier 2027.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Conférence nationale du football et pourrait ainsi être intégré aux contrats d'objectifs des territoires pour inciter les Ligues et Districts à s'impliquer. La création de postes de conseillers en développement, engagement de campagne du Président Philippe DIALLO, contribuera également à l'accompagnement des clubs pour structurer leur projet.

Le Comité Exécutif remercie Pauline BLONDEAU pour cette proposition, qui constitue une évolution importante et renforce la pertinence du « Projet Club » et des labels fédéraux pour structurer et pérenniser les clubs amateurs.

8) Mandat pour la consultation relative aux droits TV de la Coupe de France

François VASSEUR présente le projet de consultation relatif aux droits d'exploitation audiovisuelle de la Coupe de France Crédit Agricole, la Coupe de France Féminine et la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Le Comité Exécutif approuve le mandat conféré au Président pour mener les négociations. Les attributions finales devront être ratifiées par le Comité Exécutif pour revêtir un caractère définitif.

Par ailleurs, un point d'information est apporté concernant la diffusion des matchs de l'Equipe de France Espoirs par le streamer Zack Nani. La première rencontre a connu un succès d'audience, montrant l'intérêt



de cet accord pour toucher un public jeune et connecté. Le Président Philippe DIALLO précise que des discussions peuvent toujours avoir lieu pour envisager une co-diffusion sur la plateforme Ligue 1+.

9) Point DSI

Cédric BETTREMIEUX présente un point d'étape sur les travaux menés depuis janvier pour renforcer l'assistance informatique aux territoires. La plateforme d'assistance, ouverte en avril, a déjà été sollicitée par 25% des Districts et 4 tickets sur 10 sont résolus en autonomie par l'équipe d'assistance pour répondre en temps réel.

La tournée des Ligues et Districts, engagée en juin, doit se prolonger jusqu'en fin d'année et permet de faire émerger des remontées qui sont ensuite intégrées dans un planning de développement.

Par ailleurs, une nouvelle version de la Feuille de match informatisée (FMI) a été mise en place en septembre autour d'une web app. Celle-ci est déjà utilisée pour 46% des transmissions et a reçu 96% de retours positifs jusqu'ici. Une bascule définitive sur cette web sera opérée au 31 janvier, date à laquelle la version précédente de la FMI ne sera plus accessible.

Afin d'accompagner cette transition, une opération visant à permettre aux clubs d'acquérir des tablettes de nouvelle génération est proposée.

Le Comité Exécutif approuve l'opération, qui s'appuiera sur la plateforme Le Corner, où les clubs pourront s'équiper en bénéficiant d'une prise en charge de la FFF à hauteur de 30€ par tablette, avec un nombre d'appareils défini selon le nombre d'équipes au sein des clubs. Une campagne de communication sera lancée auprès des Ligues et Districts pour leur proposer de s'associer à la démarche.

10) Chefs de délégation

Le Comité Exécutif approuve les désignations suivantes :

- Chef de délégation de la sélection nationale U19 féminine : Erick MAZOUÉ
- Chef de délégation de la sélection nationale Futsal U23 : Stéphane BASSON
- Chef de délégation de la sélection nationale Futsal U21 : Eric DELBEKE

IV. Président de la Ligue du Football Amateur

1) Communication

Claude DELFORGE revient sur les travaux engagés par le Conseil consultatif des clubs amateurs, en lien avec les thématiques identifiées comme prioritaires lors de la première réunion du 9 septembre dernier.

Deux journées inter-régionales ont été organisées ces dernières semaines, à Lyon puis à Castelmaurou. La prochaine réunion aura lieu au Mans, les 30 et 31 octobre.

En parallèle, des consultations sont actuellement menées avec les Ligues métropolitaines pour préparer la Conférence nationale du 22 novembre. Une fois les Ligues auditionnées, ces dernières ont jusqu'au 5 novembre pour faire parvenir leurs remontées et retours sur les projets présentés.

Enfin, les groupes de travail sur la simplification des normes et règlements ont été lancés. Selon les thématiques, des modifications aux textes fédéraux seront proposées pour les Assemblées fédérales de juin et de décembre 2026.



V. Questions diverses

Le Président Philippe DIALLO fait le point sur la proposition de loi relative à l'organisation, à la gestion et au financement du sport professionnel. En vue de défendre une position commune avant l'examen de cette proposition de loi par l'Assemblée nationale, les échanges se poursuivent avec la Ligue de Football Professionnel et les familles du football.

Afin d'aboutir à un socle commun de propositions, le Président réitère sa volonté de réunir l'ensemble des clubs professionnels dans les semaines à venir.



Les prochaines réunions du Comité Exécutif auront lieu :

- **Le vendredi 21 novembre à 14h30**
- **Le vendredi 12 décembre à 16h00**